

Paris, le 6 avril 2022

Monsieur le Président,

Depuis 2017, nous avons mené ensemble les réformes que nous jugeons nécessaires pour mieux intégrer la chasse au cœur de la biodiversité. Dans ce but, nous avons engagé une réforme ambitieuse avec un permis national accessible à tous qui a séduit plus d'un chasseur sur deux, en offrant une vraie liberté. C'était un engagement fort de la campagne de 2017 pour développer la chasse. Nous l'avons tenu.

Nous sommes allés plus loin en élargissant les missions de vos fédérations, car je voulais reconnaître le rôle important qui est le vôtre dans le dynamisme de nos territoires ruraux.

Le picard que je suis sait la place particulière de la chasse dans nos campagnes. Vous êtes motivés par cette passion qui vous conduit à être des acteurs à part entière de la protection de la nature notamment dans toutes nos zones humides.

C'est pourquoi nous avons mis en place l'écocontribution, qui permet de financer vos activités de protection de la nature, la plantation de haies, la restauration d'espaces naturels essentiels pour le maintien de certaines espèces.

Vous avez aussi une autre mission d'intérêt général qui consiste à assurer l'indemnisation des dégâts de gibier. J'ai parfaitement conscience que le système instauré en 1968 a atteint ses limites. C'est pourquoi nous avons soutenu votre concertation avec l'ensemble des organisations agricoles qui a abouti à un accord historique pour réduire de 30 % les dégâts de gibier tout en simplifiant de nombreuses procédures. Il faut désormais que l'État s'engage pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ce vaste plan d'action qui s'inscrit sur plusieurs années.

Si vous me faites confiance, nous mettrons en place un accompagnement des fédérations départementales, et l'État apportera son concours au financement des dégâts, pour accompagner cette transition, comme vous le souhaitez.

Par ailleurs, pour répondre au défi de l'envolée des cours des matières premières, dès cet automne, des financements exceptionnels viendront intégralement compenser la hausse du prix des matières premières agricoles liée à la crise ukrainienne, afin que vos fédérations puissent faire face.

Le quinquennat qui s'achève a marqué une évolution importante avec la création de l'Office Français de la Biodiversité. Cette évolution que nous avons négociée ensemble n'a pas été sans conséquence sur le monde de la chasse et notamment pour sa police.

Je souhaite désormais que nous renforçons sensiblement les missions de police de la chasse de l'OFB.

Pour être plus efficace sur le terrain, je répondrai favorablement au renforcement des missions de vos agents de développement dans le cadre d'une police cynégétique de proximité. Nous lancerons une concertation avec les élus ruraux, qui pourrait conduire à étendre, à leur demande, leurs missions pour lutter contre les incivilités environnementales dans le cadre d'un contrat de territoire.

Nous partageons un attachement à la science qui doit nous guider en matière de gestion de la biodiversité. Soyons francs, cela permet aussi de dépassionner les débats. Nous devons être capables d'arrêter une chasse quand une espèce est menacée. Il en est de même pour gérer les espèces non chassables dès lors qu'elles deviennent surabondantes et provoquent des dégâts. C'était notre ambition avec la gestion adaptative, mais nous n'avons pas réussi.

Nous allons faire évoluer la gestion adaptative, pour débloquer sa gouvernance et en faire un vrai outil paritaire de conseil et d'orientation de la décision publique sur les espèces chassables ou qui provoquent des dégâts importants. En complément, nous lancerons un programme de connaissance scientifique des espèces qui vous associera étroitement à ses travaux, car vous devez y jouer un rôle plus important qu'aujourd'hui.

Sur les chasses traditionnelles, ma position n'a pas varié depuis 2017. C'est la jurisprudence très récente du Conseil d'État qui a changé. Pour moi ces chasses font partie du patrimoine et de l'histoire de nos territoires. Les prélèvements, en très petite quantité, ne représentent pas une menace pour la biodiversité et les populations d'oiseaux, et font l'objet de quotas très stricts. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au gouvernement de reprendre des arrêtés, qui sont en cours d'examen au Conseil d'État, car je suis convaincu qu'ils sont conformes au droit européen.

Il en va de même pour les dates de la chasse à l'oie cendrée, auxquelles je vous sais si attachés. Parce que nous avons agi ensemble, rationnellement, avec des données scientifiques, nous pouvons envisager désormais d'étendre les périodes de prélèvement, en mettant en place un plan de gestion européen précis, qui permettra d'éviter cette situation incongrue où on interdit la chasse en France pour abattre ces mêmes oiseaux par dizaines de milliers un peu plus au nord.

Concernant la sécurité et la cohabitation dans la nature, je veux saluer les progrès accomplis. Mais il reste encore trop d'accidents, qui tournent parfois au drame. Il n'a jamais été question d'envisager l'interdiction de la chasse les week-ends et les jours fériés, car la chasse reste une activité populaire. C'est par le dialogue et la concertation que des solutions doivent être imaginées et à ce titre je veux saluer l'initiative de votre président pour lancer une concertation avec les autres utilisateurs de la nature.

Je serai très attentif à vos propositions, qui doivent être adaptées à la spécificité des départements et à la diversité des modes de chasse. Beaucoup de familles et de passionnés de nature n'ont plus la connaissance de vos pratiques de chasse et de la façon dont on peut utiliser le territoire communal. Aussi, il nous faut imaginer ensemble des solutions portées par les fédérations départementales, pour une information précise de la pratique et des modes de chasse à destination de tous les habitants dans les villages.

Votre passion pour la chasse est le révélateur d'un attachement profond, séculaire, à la ruralité, à ses traditions, à son environnement et à ses paysages. Durant les cinq années écoulées, nous avons eu un dialogue régulier, franc, et constructif.

Nos réformes vont dans le sens de la simplification et de la maîtrise des coûts, car la chasse française est une activité populaire dont le développement doit être soutenu.

Par-delà le dossier sensible des dégâts, nous avons d'autres chantiers qu'il faudra reprendre si vous me faites confiance.

Je veux parler de la venaison dont la filière est balbutiante, alors que la gastronomie autour de la chasse est un formidable atout pour les consommateurs comme pour nos terroirs.

Je veux aussi parler sans tabou du délit d'entrave rural, qui concerne les chasseurs, mais aussi les agriculteurs. Nous devons l'instaurer et le renforcement des missions de police de l'OFB sera utile.

J'aurai l'occasion de poursuivre les échanges réguliers avec votre Président national et vous pouvez compter sur moi.

Ce dialogue exigeant, constructif, qui reflète notre attachement commun à la biodiversité, mais aussi au dynamisme de nos territoires ruraux, doit se poursuivre.

Je serai attentif, si vous me faites confiance, à poursuivre avec vos instances ce dialogue qui n'a jamais cessé.

Avec vous. Pour vous. Pour nous tous.

Emmanuel Macron

